

saient tout-à-coup, nous serions effrayés de leur nombre ; si les livres pouvaient parler, ils révéleraient des choses épouvantables sur l'apostolat de perversion qu'ils ont exercé sur les âmes. »

Il est vrai que, rappelés au respect des mœurs par l'autorité religieuse et mus sans doute aussi par un sentiment plus réfléchi de leur dignité professionnelles, quelques-uns de nos journalistes ont exprimé publiquement des regrets que nous voulons croire sincères, puisqu'en fait il y a eu amendement depuis. Mais, au moins, qu'ils se montrent plus prudents à l'avenir et qu'ils exercent donc enfin, d'une façon efficace, ce contrôle — auquel semble échapper presque infailliblement, nous ne savons par quelle étrange fatalité, tout ce qui est excitation au mal, tout ce qui dégrade et corrompt les intelligences et les cœurs. A ce prix, ils auront prouvé que regrets et promesses sont choses sérieuses ! Ils auront prouvé qu'à force d'énergie et de vigilance on peut faire du journalisme intéressant, et même *informer* le public, sans produire en lui des impressions malsaines, éveiller des instincts grossiers et porter au vice.

---

### UNION SAINT-JEAN

---

M. l'abbé J.-E. Laporte, décédé le 26 du courant, était membre de l'association des messes de l'Union Saint-Jean.

26 février 1903.

G. DAUTH, ptre, chan.,

Secrétaire.